



Meeting national d'équitation Le Chalet-à-Gobet



20 août 2011

Concours de saut d'obstacles Epreuve Six-Barres Guide des concurrents



1. Informations générales

1.1. Organisation

Société : Club Equestre de Lausanne (CEDL)
Adresse : Case postale 6
CH – 1000 Lausanne 26
Téléphone : + 41 21 784 10 57 (dés le 17.08.2011)
Téléfax : + 41 21 784 37 07
Email : info@equissima.ch
Site Internet : www.equissima.ch

1.2. Comité d'organisation

Président: Marc-Henri Clavel
Téléphone : + 41 21 905 85 24
Téléfax : + 41 21 905 85 02
Portable : + 41 79 345 92 93
Email : marc-henri.clavel@equissima.ch

Secrétaire Sport : Iris Leroy-Gabella
Portable : + 41 79 946 28 30
Email : iris.leroy@equissima.ch

Responsable du concours : Benoît Johner
Téléphone : + 41 21 784 14 35
Téléfax : + 41 21 784 37 07
Portable : + 41 79 212 49 92
Email : benoit.johner@equissima.ch

1.3. Officiels

Jury
Président : Daniel Bezençon
Téléphone : + 41 21 881 35 79
Portable : + 41 79 604 13 48
Email : danielbezencon@bluewin.ch

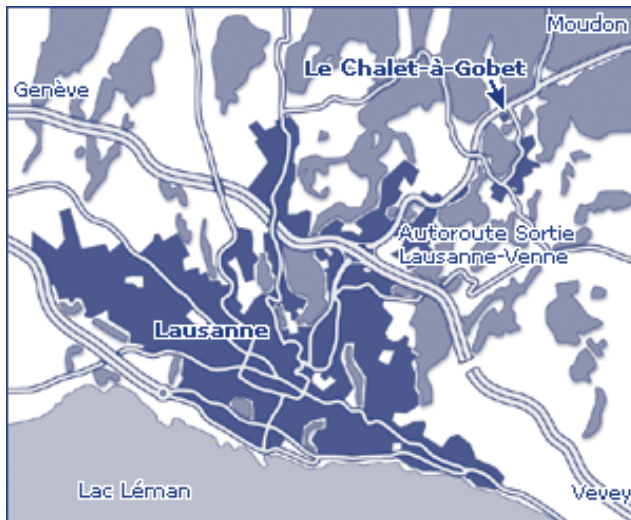
Membres : Catherine de Coulon
Françoise Provost

Constructeur parcours de saut d'obstacles : Pierre-André Martinet

Vétérinaire : Dr. Charles F. Trolliet
Portable : + 41 79 205 32 91
Email : charles.trolliet@equissima.ch

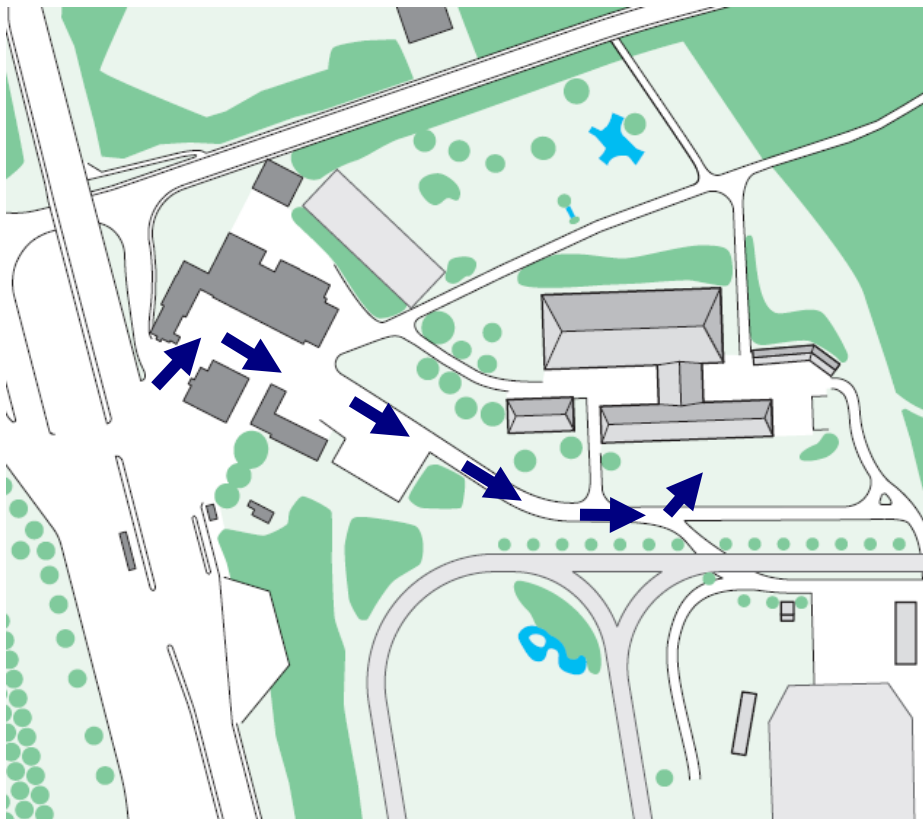


2. Le Parc équestre du Chalet-à-Gobet



3. Accès et entrées

L'accès au Parc équestre ne sera possible que depuis 18 h.30. Le circuit ci-dessous pour l'accès au parking est à respecter strictement.





4. Site de compétition et terrains d'entraînement





5. Compétition

Epreuve spéciale R/N 120, Six-Barres

Barème	A sans chrono
Parcours initial	Six obstacles
Hauteur du premier obstacle	90 cm.
Maximum 4 barrages sur 4 obstacles	
En nocturne	
Arène de compétition	60 x 140 m. Sable

Sur décision du Président du Jury, un tour d'échauffement, sous conduite, aura lieu juste avant le début de l'épreuve.

6. Horaire (sous réserve de modifications)

Samedi 20 août 2011

20 h.45 – 21 h.00	Reconnaissance du parcours (Stade principal)
21 h.00 – 22 h.30	Tour d'échauffement, puis début de l'épreuve. Ordre de départ selon la liste annexée (Stade principal)

7. Sécurité

7.1. Service médical

Le service médical est assuré par le Dr André Veya (Portable : 079 606 18 25)

7.2. Service vétérinaire

Le service vétérinaire est assuré par le Dr Charles Trolliet (Portable : 079 205 32 91)
Une clinique, la Clinique de la Grange-Neuve, est située à 15 minutes de la place de concours. Les soins vétérinaires seront à la charge des propriétaires, des concurrents ou des personnes intéressées.

7.3. Maréchal

Le service de maréchalerie est assuré par Simon Pernet (Portable : 079 402 62 21)

8. Prix

1 ^{er} prix	CHF 500.—
2 ^{ème} prix	CHF 400.—
3 ^{ème} prix	CHF 320.—
4 ^{ème} prix	CHF 240.—
5 ^{ème} prix	CHF 180.—

Don d'honneur offert au 1^{er} premier classé.

11. Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour concurrents, leurs aides et les chevaux, ainsi qu'envers de tierce personne.

Benoît Johner
Responsable du concours